

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Séance du 29 septembre 2026

RAPPORT N° 13

OBJET DU RAPPORT : DÉLÉGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS AU PRÉSIDENT OU AU VICE-PRÉSIDENT – RAPPORT DES DÉLÉGATIONS

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR : M. Massar N'DIAYE

Conformément aux dispositions de l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Conseil d'Administration a donné délégation de pouvoir à son Président ou à son Vice-Président par délibération du 24 juillet 2020, qui prévoit qu'il lui sera rendu compte des décisions prises en vertu de cette délégation.

- Marchés conclus au nom du CCAS de la Ville de Dijon du 01/06/2026 au 31/08/26 :

N° de marché	Date notification	Intitulé du marché	Montant maximum € HT	CP de l'attributaire
2026-CCMS008600-00	10/07/2026	MS 45 SAD - Acquisition de deux véhicules utilitaires légers frigorifiques neufs DIESEL pour le service des Repas à Domicile	62 772,60 €	Groupe CHOPARD – 21 800

-Domiciliations entre le 01/06/2026 et le 31/08/2026 :

Nombre total de personnes domiciliées	Domiciliation gens du voyage	Domiciliation public général	Personnes radiées
1289	247	572	147

-Aides et secours entre le 01/06/2026 et le 31/08/2026 :

	ACTIFS		RETRAITES		TOTAL	
	Nombre	Montant €	Nombre	Montant €	Nombre	Montant €
Subsistance	262	32 665	54	6 560	316	39 225
Logement	40	8 114	20	4 157	60	12 271
Santé-Handicap	10	1 606	5	750	15	2 356
Autres	57	7 250	9	1 058	66	8 308
TOTAL	369	49 635	88	12 525	457	62 160

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de prendre acte de la présente communication.

